



La sensibilisation de votre personnel

La réussite de votre engagement nécessite que chaque acteur se sente réellement impliqué : clients, fournisseurs et personnel.

En effet, si vous décidez de mettre en place des actions visant à réduire vos coûts tout en protégeant votre environnement, il est indispensable que tout le monde les respecte.

NOS CONSEILS ET GESTES SIMPLES

- Impliquez le personnel dès l'amorçage de la démarche, en organisant des réunions et en recueillant leur avis (au besoin par questionnaire).
- Associez ensuite le personnel à toute prise de décision, en formant éventuellement un groupe de travail.
- Tenez périodiquement l'ensemble de vos salariés au courant de l'évolution en faisant des points d'étapes.
- Profitez de la loi de réforme de la formation professionnelle et n'hésitez pas à proposer à vos collaborateurs des heures de formation qu'ils peuvent utiliser dans ce domaine.
- Créez des sessions de sensibilisation au sein de l'entreprise, que vous pourrez animer vous-même ou par un intervenant.
- Mettez en place des pense-bêtes pour que votre personnel n'oublie pas les gestes simples ! (par exemple une petite étiquette au-dessus des poubelles pour bien trier les déchets).

ALLER PLUS LOIN

www.ademe.fr

Information sur la sensibilisation : entreprises / monde et agricole, particuliers / éco-citoyens.

REPÈRES

82 % des salariés français veulent que leur entreprise consacre plus de temps et d'argent au développement durable mais à peine 1 sur 2 (55 %) se considère bien informé sur l'action de son entreprise, alors qu'ils sont 74 % à vouloir en savoir plus.

Si ces questions occupent une place importante dans l'entreprise pour 62 % des salariés, ils ne sont que 53 % à être incités par leur entreprise à changer leur comportement et lorsque c'est le cas, nous sommes encore majoritairement sur des indications de type « gestes utiles » (tri sélectif, économie d'énergie,...) alors que les principales attentes concernent les bénéfices attendus, les résultats obtenus et le rôle que les salariés peuvent jouer.

ILS L'ONT FAIT !

- **Bruno SOBRIE, Restaurant « Au Vent des Globes » à Bray-Dunes** : « Nous avons mis en place une session de sensibilisation auprès du personnel pour les former, leur expliquer les gestes utiles. Au début, il y avait des réticents qui nous ont vite remerciés quand ils ont utilisé les conseils apportés à des fins personnelles, et ça marche ! ».

